

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Je ne puis confirmer les détails de la déclaration à laquelle mon honorable ami fait allusion, mais comme il le sait, il y a eu récemment un entretien avec les représentants de Vancouver, à la suite duquel on songe à conclure un accord qui sera à la satisfaction des deux parties. Nous espérons pouvoir faire une déclaration sous peu.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, puis-je demander...

M. R. W. Prittie (Burnaby-Richmond): J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: La parole est à l'honorable député de Burnaby-Richmond, à propos d'un rappel au Règlement.

M. Prittie: Le 30 septembre, l'honorable député de New-Westminster a tenté de poser une question au sujet de Radio-Canada et du terrain de Kitsilano. Sa question a été jugée irrecevable et on lui a dit de l'inscrire au *Feuilleton*. A mon sens, si cette décision était juste alors, il y aurait lieu de l'appliquer à celle-ci.

Le très hon. M. Diefenbaker: N'en déplaise au député là-bas à gauche qui vient de faire une mise au point, monsieur l'Orateur, il s'agit ici d'une entente qui, sauf erreur, a été conclue...

M. Prittie: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur, j'ai raison de soulever une objection.

M. l'Orateur: Le chef de l'opposition a le droit de poser cette question. Il demande la confirmation ou la dénégation d'un fait, tandis que l'honorable député de New-Westminster cherchait dans sa question à obtenir des renseignements détaillés, si je ne m'abuse.

M. Howard: Favoritisme!

M. l'Orateur: Je demanderais à l'honorable député de Skeena de retirer cette remarque. Je demande au député de Skeena de retirer la remarque qu'il a faite voulant que la présidence ait fait preuve de favoritisme.

M. Frank Howard (Skeena): Je me rends volontiers à votre demande, monsieur l'Orateur.

Le très hon. M. Diefenbaker: Je voulais demander au premier ministre s'il pourrait songer à déférer cette question à un comité de la Chambre, étant donné que si les choses se passent ainsi, il en coûtera aux Canadiens, par l'entremise de Radio-Canada, cinq ou six millions de dollars, alors qu'il y a, au cœur de la ville, un terrain qui ne coûterait absolument rien à l'État.

Le très hon. M. Pearson: Ma foi, monsieur l'Orateur, tous ces aspects de la question ont

été envisagés et le sont encore présentement. Si, comme je le crois, un arrangement est conclu, cet aspect de la question aura été pris en considération.

LA DÉFENSE NATIONALE

DEMANDE DE DÉCLARATION SUR LA RÉORGANISATION DE LA MILICE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Le ministre de la Défense nationale pourrait-il fournir à la Chambre la date à laquelle il fera une annonce concernant la deuxième partie du rapport Suttie, car je suis sûr que le retard apporté à l'annonce de la réduction des unités de la milice nuit énormément à l'activité de celle-ci?

L'hon. Paul Hellyer (ministre de la Défense nationale): Je suis sûr que l'honorable représentant, après ses longues années d'expérience à la Chambre, ne tient pas vraiment à ce qu'on suive cette politique.

L'hon. M. Lambert: Pourrais-je poser une question complémentaire? Le ministre a sans doute remarqué que je lui ai demandé s'il pouvait fournir à la Chambre une date exacte.

L'hon. M. Hellyer: Je m'étonne que l'honorable représentant pose cette question, monsieur l'Orateur, puisque j'ai déjà dit que nous fournirions ce renseignement dès que nous le pourrions.

LES PORTS

COLOMBIE-BRITANNIQUE—AMÉNAGEMENT D'UN PORT DE MER DANS L'ENCLAVE DE L'ALASKA

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Frank Howard (Skeena): Pourrais-je demander au ministre des Mines et des Relevés techniques s'il a des vues à énoncer à la Chambre au sujet d'une nouvelle selon laquelle, à cause du recul d'un glacier, un port de mer s'étendrait maintenant de l'enclave de l'Alaska au territoire canadien, et si les plans ont été élaborés en vue de l'aménagement d'un tel port de mer?

M. l'Orateur: L'honorable député n'ignore pas, j'en suis sûr, que cette question devrait être inscrite au *Feuilleton*.

M. Howard: Monsieur l'Orateur, je ne suis pas en mesure de savoir si ma question doit être inscrite au *Feuilleton*. Je l'ai posée en toute sincérité, mais si vous croyez que je dois la consigner au *Feuilleton*, c'est ce que je ferai.